

BUDGET 2022 POUR LA JUSTICE



C'est dans des conditions matérielles inadaptées et dans une configuration indigne des Personnels de ce ministère et des organisations syndicales qui les représentent que s'est déroulée la présentation du budget 2022 de la Justice.

Ce dernier exercice du quinquennat en cours ne laissera pas un souvenir impérissable tant notre ministre ne maîtrise toujours pas l'exercice et ne mesure pas sa portée pour la maison Justice... En un mot : NEXT !...

Si ce dernier annonce d'emblée le caractère exceptionnel de ce budget 2022, pourquoi a-t-il cru bon de le présenter en distanciel depuis son bunker de Vendôme ? Les fastes ministériels semblent désormais réservés aux médias... Logique pour qui veut soigner son image et satisfaire son nombril !...

Sans support papier et après une allocution inaudible ou presque en raison d'une qualité sonore plus que médiocre, voici les grandes lignes de ce budget 2022 :

- D'un montant global de **8,9 milliards €**, le budget 2022 connaît une **hausse de 8%** avec une enveloppe supplémentaire de 660 millions €.
- 2022 doit concrétiser la Justice de proximité, la mise en œuvre de la Loi « Confiance » et de financer les mesures programmées dans la LPJ.
- **722 emplois supplémentaires** sont prévus pour ce PLF 2022 : 599 pour la DAP, 51 pour la PJJ, 50 magistrats et 47 greffiers... *Non seulement les chiffres présentés ne sont pas cohérents entre eux, mais force est de constater que la fin des vacances de poste n'est pas encore pour l'année prochaine !...*
- Une enveloppe de **100 millions €** doit financer un **plan d'investissement pénitentiaire** : 45 millions pour la sécurisation des établissements, 20 millions pour le déploiement du nouveau système d'alerte géolocalisé SAGEO, 35 millions pour la réinsertion et le financement du statut du détenu travailleur. *Là, ça va plus vite que pour reconnaître et revaloriser nos statuts et salaires de fonctionnaires. Lamentable !*
- Les **mesures catégorielles** sont financées à hauteur de **44 millions €** (40 millions pour de nouvelles mesures et **4 millions pour la revalorisation des agents contractuels**) :
 - ✓ **10 millions €** seront consacrés au RIFSEEP des Personnels des **corps communs C et B**.
 - ✓ **5 millions €** pour le RIFSEEP **des corps spécifiques** de la DPJJ et de la DSJ.
 - ✓ **1 million €** pour les **psychologues sous statut et les psychologues contractuels**.
 - ✓ **4,5 millions €** pour financer la 2^{ème} tranche de revalorisation de l'ICP pour le CEA (annonce PLF 2021).
 - ✓ **4 millions €** seront attribués à la revalorisation de la prime de nuit du CEA (**de 17€ à 20€ / de 20€ à 24€**) et de l'astreinte pour l'ensemble des directions (**le GDS a pris l'exemple de l'astreinte sur une semaine complète qui passerait de 110€ à 150€**). *Ces revalorisations sont portées par notre Organisation. Toutefois, elles restent très en deçà de nos attentes !*
 - ✓ **20 millions €** sont alloués pour une **réforme des cadres supérieurs**.

Rien !... Pas un kopeck pour une réforme des Personnels des greffes (SJ).

S'agissant de la fusion des grades pour les Svts et Svts/Bgds, ce n'est pas avec 2,2 millions d'€ que nous allons pouvoir engager une véritable négociation.

Rien non plus pour la fusion et la revalorisation des deux autres grades de (1^{er}SVT/Major). En l'état le compte n'y est pas ! Notre Organisation a fait des propositions qu'elle n'entend pas raboter ! Par ailleurs, ces annonces devront être affinées. A ce stade l'enveloppe globale pour le catégoriel ne correspond pas aux éléments développés par le GDS. A suivre donc dans les prochains jours !

- La mise en œuvre d'un **plan de requalification** pour les **Personnels Administratifs**, afin de permettre de promouvoir 500 personnels de plus qu'habituellement (sur 4 ans) dans le corps des secrétaires administratifs est confirmée. *Là encore, le nombre de promotions ne correspond pas aux éléments fournis par le Secrétariat général. Donc, il faudra obtenir les vrais chiffres dans les prochains jours. Enfin, si l'administration en est capable !*
- **35 millions €** seront mobilisés pour le renforcement de la **politique d'action sociale**. *C'est un point positif, mais nous restons vigilants et force de propositions quant à la ventilation de ce budget de l'action sociale, car il ne faudrait pas que celui-ci finance directement certaines réformes interministérielles.*
- la **mise en place d'un baromètre social** pour mesurer les conditions de travail et appréhender les préoccupations professionnelles des Agents du ministère.

Si l'autosatisfaction du ministre ne surprend plus **l'UNSa Justice, la 1^{ère} Organisation Syndicale** de ce ministère s'interroge sur les vivats en séance de ceux qui appellent par ailleurs à partir à la guerre sur le terrain !...

Ce budget 2022 n'a rien d'exceptionnel ou d'historique pour les femmes et les hommes qui font la Justice de proximité au quotidien !... En dehors de la déclinaison des orientations gouvernementales présentées notamment par Amélie de MONTCHALIN pour la Fonction Publique, rien de bien transcendant, pas de quoi se réjouir notamment sur les emplois.

Avec un tel budget nos collègues vont continuer à travailler en surchauffe, sans renfort ni soutien !...

Les présentations budgétaires dans chacune des directions permettront d'aller plus au fond de ce projet de Loi de finances Justice pour 2022.

L'UNSa Justice, l'Action Utile !

Paris, le 23 septembre 2021
Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET

